

Même les sites internet deviennent écolos

V@nnes éco. Utiliser son ordinateur ou surfer sur internet a un impact sur l'environnement et la consommation d'énergie. L'agence Heureuse a créé un protocole de bonnes pratiques.

Entretien

Sarah Pluchon, de l'agence Heureuse.

Surfer sur internet nuit aussi à la planète ?

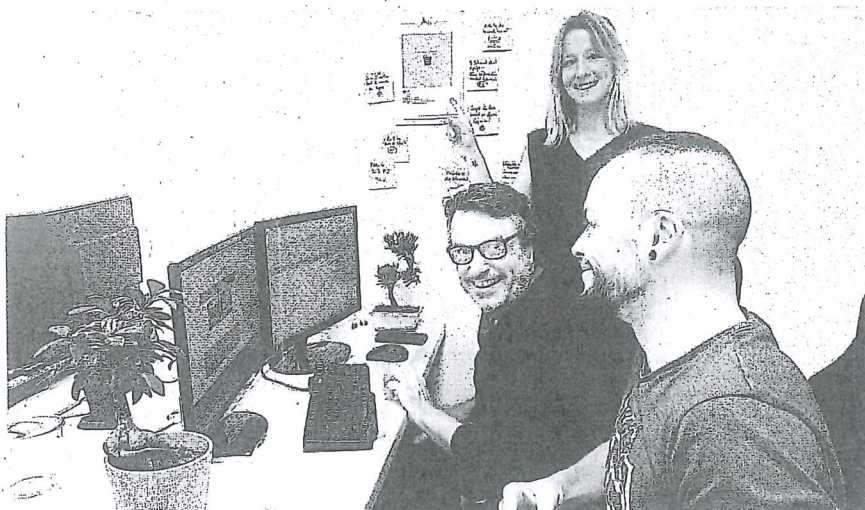
Si internet était un pays, il serait le cinquième consommateur mondial d'électricité ! Le web, ce sont d'énormes serveurs qui chauffent et qu'il faut refroidir. L'informatique représente 10 % à 15 % de la consommation d'électricité dans le monde. Chez Heureuses, nous avons voulu apporter notre pierre à l'édifice en montrant l'exemple en s'imposant une charte de bonnes pratiques. L'idée, ce n'est pas de donner de leçons aux autres, mais de limiter au maximum notre consommation d'énergie et de proposer des sites internet optimisés pour être moins gourmands.

On peut réellement créer des sites internet écolos ?

Oui, de deux façons : sur celle de travailler et dans la conception même des sites. On a commencé par paramétrer tous les ordinateurs en mode économie d'énergie, baisser la luminosité des écrans et éteindre les ordinateurs à la pause déjeuner et le soir. On n'utilise presque plus l'imprimante, on a limité à 15 Go l'espace de stockage de données par personne et on demande de vider régulièrement la corbeille de son bureau.

Ça a un impact de vider la corbeille de son ordinateur ?

Oui, toutes ces données demandent de l'énergie pour être brassées inutilement. Et il faut aussi vider celle de sa boîte mail. Une pièce jointe d'un méga, une photo prise avec votre smartphone, par exemple, ça équivaut à la consommation d'une



Sarah Pluchon et son équipe de programmeurs, à Vannes, ont mis en place une charte des bonnes pratiques pour créer des sites internet moins gourmands en énergie. La demande émane aussi de leurs clients.

PHOTO : OUEST-FRANCE

ampoule électrique pendant une heure !

Les sites internet peuvent eux aussi être moins gourmands ?

Oui, une page web qui se charge, c'est une centaine d'objets différents (textes, photos, vidéos, feuilles de style, etc.) qu'il va falloir aller chercher. L'objectif est de les diminuer et de faire en sorte qu'ils pèsent moins lourd en les fusionnant ou en changeant le format des images. Cela a deux intérêts, le site consomme moins et se charge plus vite, donc il est mieux référencé et les gens le cherchent moins. Si on compare certains sites Heureuses à des sites « classiques », le poids des pages web est en

moindre divisé par deux, mais ça peut aller jusqu'à trois ou quatre !

Vous surveillez vos collègues pour faire appliquer votre charte ?

Chaque site internet est vérifié avant sa mise en ligne et s'il ne la respecte pas sur un point, les collègues le reprennent. Mais on ne va pas vérifier qu'ils vident bien leur poubelle chaque semaine... C'est entré dans un mode de fonctionnement et on se chambre gentiment si on voit la boîte mail de son collègue déborder de newsletter jamais lues...

Ça coûte plus cher d'appliquer votre charte ?

Non, ça ne coûte pas plus cher de

bien faire. Ça permet de faire des économies et ça devient même une demande de nos clients qui souhaitent avoir une démarche responsable jusque dans la création de leurs sites internet. J'utilise d'ailleurs beaucoup moins la voiture pour les rencontrer et privilégie le téléphone ou la visioconférence. Un kilomètre parcouru en voiture, c'est 540 watts de consommation, soit 10 heures de travail sur ordinateur, alors qu'une heure de visioconférence consomme moins de 200 watts, 500 mètres en voiture... Ça aussi, ça commence à entrer dans les mœurs. 40 % de nos projets web se font à distance.

Olivier CLÉRO.

(OF 23 Sept. 2019)

Le poids écologique « colossal » du numérique

Un rapport remis au gouvernement mesure avec précision l'empreinte de nos nombreux appareils connectés. Les Français en possèdent quinze, en moyenne.

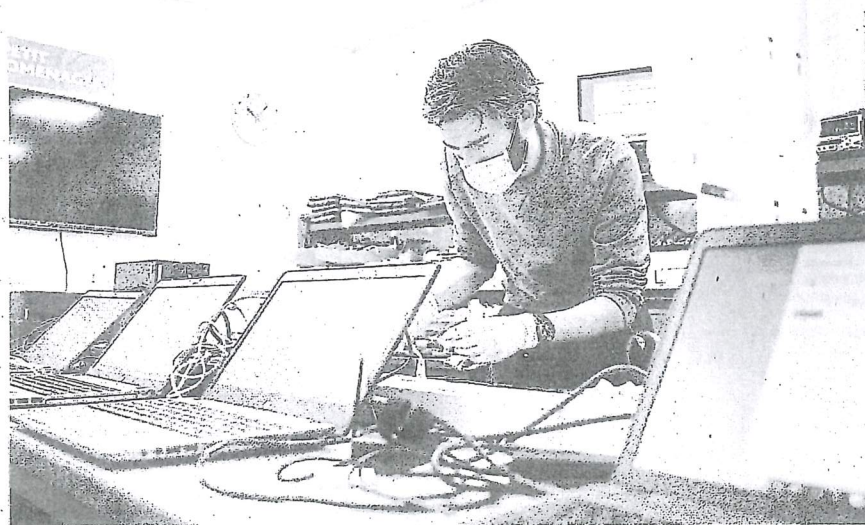
De quoi changer notre regard sur les écrans qui ont envahi nos vies. C'est l'effet désiré du premier rapport publié mercredi par l'Agence de la transition écologique (Ademe) et le régulateur des télécoms (Arcep).

Commandée par le gouvernement, l'étude qui agrège des données sensibles que bien des fabricants rechignent à rendre public confirme « l'impact très significatif », de l'utilisation quotidienne de nos outils numériques déclare Barbara Pompili.

Nos smartphones, box, tablettes, téléviseurs, consoles, imprimantes et ordinateurs englobent 10 % de la production électrique annuelle nationale. L'équivalent de 8,3 millions de foyers. Ils génèrent 2,5 % des émissions de gaz à effet de serre : 16,9 millions de tonnes d'équivalent CO₂. « Soit 2 259 km parcourus en voiture, par Français et par an. Ou la consommation d'un radiateur électrique pendant un mois entier. » Un niveau « colossal », alerte la ministre de la Transition écologique.

Privilégier le reconditionnement

Télétravail, vidéos en ligne, appels vidéo, mails... Un citoyen français possède en moyenne quinze équipements connectés, contre huit dans le reste du monde. Et les usages s'intensifient. Au point « qu'on estime que les effets seront multipliés par trois entre 2010 et 2025 », ajoute la ministre. De leur naissance à leur fin de vie, nos équipements, téléviseurs en tête, absorbent 932 kg de matériaux par habitant, parmi lesquels des métaux



« Le réemploi des appareils est un enjeu primordial », avance l'Ademe, qui invite à privilégier des reconditionneurs locaux, comme Envie 35, qui répare les appareils électroménagers et électroniques.

PHOTO : ARCHIVES LUCIE WEEGER, OUEST-FRANCE

rare, extraits, déplacés et assemblés.

« La phase de fabrication est la principale source d'impact », souligne l'étude. Elle est responsable, à elle seule, de 78 % de l'empreinte carbone du numérique. Ce qui démontre tout l'intérêt d'allonger les durées de vie des appareils. Leur réemploi « est un enjeu primordial », avance

l'Ademe. Idéalement, le reconditionnement d'un smartphone « devrait intervenir » au bout de trois ans minimum. Le second utilisateur « devrait le conserver aussi longtemps que possible ».

Un portable reconditionné « réduit l'impact environnemental de 51 % à 91 % par rapport à un neuf », souligne le rapport. Bonne nouvelle, les

Français en sont de plus en plus friands. En 2020, les entreprises spécialisées en ont écoulé 2,8 millions. Vertueux, à condition de privilégier un reconditionneur local, de ne pas choisir des produits de seconde main trop récents. Et de n'acquiescer des accessoires que si nécessaire.

(OF 19 Jan '22) Alan LE BLOA.